

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 22 janvier deux mille vingt-six, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 12 (dont 1 pouvoir)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

Elus Le Cellier : Michael DAVID

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE (pouvoir à Cécile COTTINEAU)

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

Suppléants présents :

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Frédéric DELANOUE), Sylvie FEILLARD

Elus Ligné : Maurice PERRION,

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET Déborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°28.01.2026-03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

La Présidente expose à l'assemblée que pour l'année 2025, le compte de gestion s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat de clôture 2024	259 189,10 €	25 823,80 €	285 012,90 €
Dépenses (Mandats émis en 2025)	1 546 766,97 €	41 061,34 €	1 587 828,31 €
Recettes (Titres émis en 2025)	1 448 206,64 €	36 354,79 €	1 484 561,43 €
Résultat de l'exercice 2025 (déficit)	-98 560,33 €	-4 706,55 €	-103 266,88 €
Résultat de clôture 2025	160 628,77 €	21 117,25 €	181 746,02 €

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 du budget général et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame Laurence HERVOUET, receveuse, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que la receveuse a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrite de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

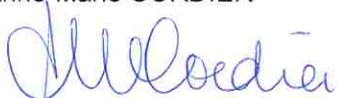
Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 12	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par Madame Laurence HERVOUET, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

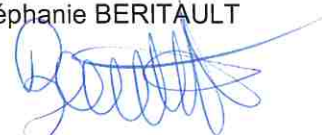
La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



SIVOM du secteur de Ligné
 3 place de la Perretterie
 44 850 LIGNÉ
 Tel : 02.51.12.20.04
 accueil@sivomligne.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :